

# Bilan

## de compétences // PANORAMA

*Explorez pour créer votre projet*



### OBJECTIFS



Envisagez de nouveaux scénarios professionnels  
Prenez une décision sur votre orientation professionnelle  
Définissez des stratégies adaptées

### ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ



Avant votre bilan vous réalisez un entretien avec votre conseiller pour définir un contenu personnalisé.  
Il vous propose des outils et méthodes adaptés à de votre profil et de vos besoins

**Faire le point sur sa situation professionnelle**

**Se connaître, cibler ses intérêts professionnels**

**Définir ses valeurs, ses attentes, ses priorités au travail**

**Identifier et valoriser ses compétences**

**Connaître le marché de l'emploi, découvrir des métiers**

**Travailler sur un nouveau projet professionnel**

**Un bilan qui vous permet de prendre le temps d'explorer et de vous poser les bonnes questions**

### DURÉE ET DÉROULEMENT



24 heures de bilan réparties sur 3 mois en fonction de vos disponibilités  
Des entretiens d'une durée de 2 à 3 heures  
Un entretien de suivi, 6 mois après votre bilan  
Démarrage sous 8 jours à compter de l'accord de votre financement  
Modalités au choix, en distanciel et/ou en présentiel

Contact :  
accueil@cibc33.fr  
05 57 54 25 00

Tous nos tarifs sont disponibles en ligne sur l'appli CPF  
Pour plus d'informations, merci de nous consulter

## Un bilan de compétences au CIBC 33 c'est :

- **Le respect des valeurs** de transparence, de confidentialité, une posture de non jugement.
- **Une équipe salariée pluridisciplinaire et qualifiée**, avec une **double expertise** : l'accompagnement des parcours professionnels et la maîtrise des évolutions des métiers & du marché du travail.
- Des conseillers formés aux **méthodes** d'entretien, à l'approche stratégique d'aide à la décision
- **Des outils fiables et reconnus** : Techniques d'analyse de l'expérience, outils d'analyse de la compétence, portefeuille de compétences, questionnaires et tests d'orientation et plateforme pédagogique moovebox<sup>®</sup>
- **Des travaux personnels tutorés** : préparation des séances, recherches accompagnées, réalisation d'enquêtes ou d'immersion auprès de professionnels

## Pour tous nos bilans, 3 phases

Le bilan de compétences est une démarche spécifique garantie par le code du travail ( Art. R6313-4 à R6313-8 )

1

La première phase, vous permet de :

- Analyser votre **parcours** et votre **situation**
- Définir un **programme personnalisé** adapté à vos **objectifs**

2


La deuxième phase, centrée sur l'**investigation** vous permet de :

- Identifier vos compétences, connaissances et **qualités** professionnelles
- Définir vos **motivations**, vos **intérêts** et vos zones de **confort**
- Définir vos **valeurs** professionnelles
- Explorer le **marché** de l'emploi
- Etudiez de nouvelles **hypothèses** et préciser des pistes

3

Enfin, la phase de **conclusion** vous permet de préparer votre projet :

- Valider un ou des **projets** professionnels et de formation
- Définir les **actions** à mettre en oeuvre pour attendre vos objectifs
- Identifier les **dispositifs** d'aide et les **acteurs** locaux pour vous aider dans la poursuite de ces objectifs
- Mettre en place le **plan d'action** personnel

 L'ensemble de nos sites et prestations sont accessibles aux personnes en situation de handicap



et votre vie s'active